



## FIN DES TRAVAUX



**Ecole : - p 6**

**Zoom : - p 14**

**Histoire : - p 15**



# L'EDITO DU MAIRE

Après un été maussade qu'on s'empresse d'oublier, la rentrée a eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre à l'école qui accueille désormais 58 élèves, effectif légèrement en baisse. Au vu des nombreux logements qui vont être bientôt construits sur la commune, il me semble que nous pouvons être rassurés sur l'avenir de l'école. Je souhaite à tous ces élèves ainsi qu'à l'équipe pédagogique une belle année scolaire.

Les travaux d'aménagement du bourg sont enfin terminés, l'arc triomphal est également reconstruit. Je vous invite à participer nombreux à une déambulation le dimanche 20 octobre pour apprécier la qualité de ces aménagements. Rendez-vous à 11 heures place de la mairie.

Autre bonne nouvelle : les entreprises ont été choisies pour la réhabilitation de l'ex-boulangerie et seront à pied d'œuvre dès janvier 2025.

Une nouvelle animation, la fête du jeu aura lieu le dimanche 6 octobre dans la salle Ti an Dud et à l'extérieur, en partenariat avec l'Ulamir et les associations de la commune.

Je compte sur votre présence afin que cette journée soit une réussite et puisse être pérennisée.

À votre écoute

**Mithée Hernandez**

Maire de Kerlaz



# A LA UNE

## La fin des travaux

Après près d'une année et demie de travaux, ceux-ci sont enfin achevés.

La dernière étape était la signalétique, très attendue par la population.



C'est chose faite pour la sécurité de tous :

- ◆ Le marquage au sol des passages protégés, signalés par des dalles podotactiles,
- ◆ les logos piétons et vélos dessinés aux endroits recommandés par la réglementation,
- ◆ Les bandes de résines aux entrées, sur la départementale 7 pour indiquer que la vitesse en traversée du bourg est limitée à 30 km/h,

Le cœur de bourg lui, devient une zone partagée à 20km/h, ce qui permet aux piétons d'être prioritaires sur tout l'espace, d'où la nécessité pour les automobilistes de lever le pied et de respecter les arrêts au STOP,



- ◆ les panneaux de signalisation installés sans trop dénaturer le paysage fleuri,
- ◆ Les emplacements de stationnement délimités, il ne faut donc pas de se garer sur les trottoirs,



Quant à la rue pavée de l'église, nous souhaiterions la rendre piétonne et interdire le stationnement pour éviter de souiller les pavés, sauf exception naturellement lors des cérémonies religieuses.

L'arc triomphal, une des pièces importantes de l'enclos paroissial, menaçait de s'effondrer. Avec l'aide des bâtiments de France, il a été décidé de consolider l'édifice puis de le déconstruire.

LA PIERRE A L'ŒUVRE, entreprise de maçonnerie spécialisée dans la reconstruction des monuments du patrimoine a été recrutée.

Pierre par pierre, les ouvriers ont démonté l'édifice. Les matériaux ont été stockés à l'atelier municipal car il fallait attendre la fin des travaux dans la rue de l'église pour remettre cet arc triomphal en état.

Ce fut chose faite en juillet et désormais vous pouvez admirer la qualité de ce magnifique ouvrage.

# INVITATION

Marie-Thérèse HERNANDEZ, Maire de Kerlaz  
et les conseillers municipaux  
ont le plaisir de vous inviter à la présentation des  
travaux d'aménagement,

à l'occasion d'une déambulation dans le bourg

**le dimanche 20 octobre 2024**

Rendez-vous Place de la Mairie à 11h

La déambulation sera suivie d'un pot convivial au-  
quel tous les kerlaziens sont invités





# VIE ASSOCIATIVE

## Jeux bretons et cochon grillé

Cette année encore le célèbre repas, jambon à l'os, organisé par la société de chasse l'association Saint-Germain et le comité des fêtes, a eu lieu à Kerlaz.

700 convives étaient présents dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Vingt jambons ont cuit de longues heures au feu de bois, rendant la viande fondante et délicieuse.

C'était l'occasion pour de nombreux touristes ainsi que pour de nombreux locaux de se retrouver entre amis, voisins... autour d'un bon repas.

14 heures, place aux amateurs de jeux bretons.

Le club de Nizon propose de découvrir ces jeux de force et d'adresse.

Si les kerlaziens ne manquent pas ce rendez-vous estival, les touristes étaient également les bienvenus et c'était l'occasion pour eux de découvrir et de participer aux jeux bretons d'antan.

D'autre part, dans l'enceinte de la fête diverses animations, plus ludiques celles-là, étaient proposées : tir à la corde, initiation à la galoche mais aussi à la danse Bretonne, chants de marin, mais aussi pour nos chères petites têtes blondes de belles activités proposées par l'ULAMIR.





# ECOLE

## Une centenaire bien nommée

Pendant longtemps, Kerlaz, qui dépendait de Plonévez-Porzay n'a pas voulu devenir indépendante. Ce n'est qu'en 1932 que fut créée la commune de Kerlaz. Comme il n'y avait pas d'école dans le village, les enfants devaient se rendre à l'une des deux écoles publique ou privée de Plonévez-Porzay. Aussi, beaucoup d'enfants ne fréquentaient pas l'école, vu la longue distance qu'ils auraient eue à parcourir par tous les temps. Malgré la demande pressante de l'État, et l'avis favorable de Plonévez-Porzay en 1882 pour créer une école dans la commune, il n'y avait toujours pas de construction en vue au début des années 1900. Sur une injonction de l'État, Plonévez-Porzay vota la création d'une école au bourg de Kerlaz. Enfin, en 1924 les travaux commencèrent. Notre école publique est donc centenaire.

Elle a connu un épisode particulier. En effet, les locaux étaient occupés par l'armée allemande pendant la seconde guerre mondiale. La classe actuelle du directeur devait servir de kommandantur. Les soldats ont laissé des preuves qui se trouvent sous les panneaux de placo- plâtre posés pour la rénovation des murs des classes : entre les murs des deux fenêtres côté route, les soldats avaient dessiné à la peinture noire, un aigle aux ailes déployées tenant dans ses serres la croix gammée ou il avait écrit une devise de quelques lignes sous l'oiseau.

A la libération, on a voulu supprimer ces marques de l'occupation ; avec un marteau et un burin on a fait sauter la peinture et les inscriptions. S'il est impossible de déchiffrer ce qui est écrit, la poussière accumulée permettait de bien voir l'aigle peint par les Allemands.

Les élus sont très attachés au bon fonctionnement de cette école publique et nous avons fait de nombreux travaux importants concernant la rénovation totale des classes : isolation, chauffage, éclairage, création de toilette, peinture de des murs et revêtement du sol.

Nous subventionnons aussi les demandes des enseignants pour les classes de découverte. Comme dans les écoles urbaines, les enfants bénéficient des structures de la piscine et de la voile.



# ECOLE

## Une centenaire bien nommée

Mais l'école n'avait pas de nom. Les membres de la commission éducation ont donc planché sur le sujet. Dans un petit Kerlazien, il a été demandé aux habitants de nous proposer des noms. Parmi toutes les propositions, il a été retenu d'appeler notre école : « Ecole de la ville d'Ys » « Skol Ker Ys » version bretonne.

Une superbe plaque a été apposée début juillet sur le mur de la cantine fraîchement nettoyé.



A l'occasion de ses 100 ans, l'école de Kerlaz a donc trouvé son nom, nom qui invite à la rêverie mais aussi nom chargé de sens pour notre commune.

La rentrée s'y est très bien passée avec l'arrivée d'une nouvelle enseignante, Mme Sandie Le Guern , laquelle a déjà fait connaissance avec ses élèves des classes de Grande section, CP et CE1.

L'équipe municipale lui souhaite la bienvenue et une très bonne année scolaire 2024/2025. Les autres membres de l'équipe pédagogique et du périscolaire restent fidèles au poste ce dont nous nous réjouissons.

58 enfants ont été accueillis ce deux septembre 2024, quelques tout- petits viendront grossir cet effectif dès le mois de janvier 2025.

Les enfants des classes de Mme Le Guern et de Mr Caparroy partiront pour 3 jours de villégiature (et de travail) sur l'île de Batz au mois d'octobre.

Ce séjour a été pensé avec différents objectifs : découvrir la vie insulaire, améliorer la cohésion de groupe en créant des liens inter classes très tôt dans l'année scolaire.

Pendant l'été, en plus de toutes les tâches habituelles à cette saison dans l'école, les employés communaux ont rajeuni tout l'espace de la restauration scolaire, de l'office à la salle de restauration en passant par les toilettes.

L'ensemble de l'équipe municipale souhaite une très bonne rentrée à tous les élèves et tous les professionnels de l'école ainsi qu'aux nouveaux collégiens qui ont quitté l'école de la commune au mois de Juillet.

# FOCUS

## Octobre rose

DEPISTAGE  
DES CANCERS  
Centre de coordination  
Bretagne

### OCTOBRE ROSE, MOIS DE MOBILISATION AUTOUR DU CANCER DU SEIN

## Se faire dépister, un geste essentiel !



**Octobre Rose** est le mois dédié à la lutte contre le cancer du sein et particulièrement à son dépistage. Le CRCDC Bretagne se mobilise sur tout le territoire breton, avec de nombreux acteurs, dont les Caisses d'Assurance Maladie et la Ligue contre le cancer, en organisant des manifestations et des événements tout au long du mois d'octobre pour encourager les femmes à participer à ce dépistage. La liste des actions prévues sera publiée sur notre site internet.

### Pourquoi se faire dépister ?

Le cancer du sein est à la fois **le plus fréquent et la première cause de décès par cancer** chez la femme. Ainsi, chaque année, **plus de 60 000 nouveaux cas** sont détectés en France. **Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera touchée par le cancer du sein.** La détection d'un cancer du sein à un stade peu avancé de son développement permet de guérir plus facilement et de limiter le recours aux traitements les plus lourds.

### Comment se faire dépister concrètement ?

- **Dès l'âge de 25 ans, un examen clinique des seins (observation et palpation) par un professionnel de santé** (généraliste, gynécologue ou sage-femme), est recommandé tous les ans.
- **A partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans**, dans le cadre du dépistage organisé, **une mammographie (examen radiologique des seins)**, est à réaliser **tous les 2 ans**, en l'absence de symptôme ou de facteur de risque de cancer du sein. Cette mammographie est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Une échographie complémentaire peut être proposée si nécessaire et sera remboursée selon les conditions habituelles. Toutes les mammographies jugées normales sont systématiquement relues par un second radiologue expert.
- **Une consultation médicale impérative, en cas de modifications des seins** : apparition d'une "grosseur" dans le sein ou sous un bras (aisselle), modification de la peau, modification ou écoulement du mamelon, changement de la forme des seins... Ces signes ne signifient pas nécessairement la présence d'un cancer mais doivent être signalés au médecin.
- Dans certaines situations, en fonction des **antécédents personnels ou familiaux**, ou en cas de **prédisposition génétique**, un **suivi médical spécifique** est nécessaire, dans le cadre d'un dépistage individuel.

Votre médecin généraliste, votre gynécologue ou votre sage-femme sont des interlocuteurs privilégiés pour répondre à vos questions sur le cancer du sein et son dépistage. Ils vous orienteront, en fonction de votre âge et de votre niveau de risque, vers les modalités de suivi les plus adaptées.

### Nouveautés 2024 dans le mode d'invitation aux dépistages organisés des cancers !

C'est l'Assurance Maladie qui adresse désormais les invitations à participer aux dépistages organisés des cancers. Les principales informations à retenir pour chacun des dépistages organisés sont les suivantes :

**Femmes**  
50 à 74 ans

**Dépistage du cancer du sein**

Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.

**Femmes**  
25 à 65 ans

**Dépistage du cancer du col de l'utérus**

Votre invitation et la relance arrivent directement sur votre compte Ameli, s'il est activé, ou par la Poste, dans le cas contraire.

**Hommes et femmes**  
50 à 74 ans

**Dépistage du cancer colorectal**

Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.

Les résultats du test vous seront envoyés par SMS si votre numéro de portable est renseigné sur la fiche d'identification, ou par la Poste, dans le cas contraire.

**Vous n'avez pas reçu votre invitation au dépistage organisé ?**

Appelez votre Caisse de Sécurité Sociale :  
CPAM : en composant le 3646  
MGEN : en formant le 3676  
MSA : aux numéros habituels

Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour auprès de l'Assurance Maladie pour recevoir toutes les communications importantes.

Pour plus de renseignements, contactez le CRCDC Bretagne :

Antenne 22  
02.96.60.83.00

Antenne 29  
02.98.33.85.10

Antenne 35  
02.99.30.40.10

Antenne 56  
02.97.40.29.39

✉ [antenne+numero de departement@depistage-cancer.bzh](mailto:antenne+numero de departement@depistage-cancer.bzh)

Ou rendez-vous sur notre site internet :  
<https://depistage-cancer.bzh>





# A VOTRE SERVICE

## Fête du Jeu

Pour la première fois à Kerlaz, une fête du jeu aura lieu le dimanche 6 octobre 2024 de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures à la salle multi activités.

Il y aura de nombreuses activités dans la salle : des jeux rétro gaming, des jeux de plateau et de stratégie, des jeux de société et des jeux de rôle dans la garderie.



À l'extérieur des jeux géants seront installés : puissance quatre et jeux de l'oie ainsi que des jeux en bois. Dans une caravane, des jeux d'énigmes et un escape-game seront proposés.

Un tournoi de pétanque sera organisé à 14h30 sur le terrain habituel des boulistes.

Les tout-petits ne seront pas oubliés avec l'installation d'un parcours de motricité et des tirs au but



Les ados du foyer des jeunes proposeront des boissons et des gâteaux.



Venez très nombreux, on compte sur vous pour que cette journée festive soit réussie et qu'elle puisse être ainsi reconduite tous les ans.

## Ateliers numériques

Cinq ateliers sont proposés aux habitants de la commune pour augmenter leurs connaissances concernant l'utilisation du Smartphone.

Ce sont des modules qui durent entre une heure à 1h30. 10 personnes seront retenues.

C'est une animation gratuite offerte par Orange.

Renseignements et inscription à la mairie : [contact@kerlaz.bzh](mailto:contact@kerlaz.bzh) ou au 02 98 92 19 04

## Vide-jardin à Plogonnec



Vide-Jardin : dimanche 17 novembre 2024  
De 10h à 18h  
Plogonnec, salle L'Arpège

**JE SOUHAITE ETRE EXPOSANT AU VIDE-JARDIN**

Nom : .....

Prénom : .....

Mail ou téléphone : .....

Location : 1 table, 2 bancs : 10€

A déposer en mairie de Plogonnec 02 98 91 72 06

## Près de chez vous, l'informatique à votre portée

Créée en 2005 et sise à Plogonnec, mais ouverte aux habitants des autres communes, l'association d'entraide informatique CyberPlogo propose à tout un chacun d'appréhender et maîtriser les outils informatiques sur les différents supports, ordinateurs fixes ou portables, tablettes, smartphones.

Que ce soit par nécessité ( démarches administratives contraintes par Internet : impôts, carte grise, banque, billets de train, etc. ) ou par plaisir pour vos loisirs et passions ( réseaux d'échange, écriture, photo, vidéo... ), vous trouverez l'assistance qui vous convient soit par des formations de plusieurs niveaux à l'année ( de mi-septembre à mi-juin, congés scolaires exceptés ), soit par une gamme de stages de courte durée ( de deux à cinq semaines selon le niveau de technicité ) sur des thèmes variés, tout ceci étant cumulable selon votre besoin ou votre envie de découverte.

Les stages peuvent débuter tout au long de l'année.

D'autre part une simple adhésion permet l'accès à la permanence du lundi matin pour une assistance individuelle libre sans thème prédéterminé.

Que vous soyez débutant ou déjà initié à la manipulation des outils de base, vous trouverez chez CyberPlogo des réponses à vos aspirations que l'équipe d'une quinzaine d'animateurs bénévoles s'efforce d'apporter dans la bonne humeur.

Siège social : 2, rue des Écoles ( courrier postal )

Atelier et cours : 1, rue du Placître ( bâtiment médiathèque )

Téléphone : 07 68 71 11 57

Site : <https://cyberplogo.weebly.com/accueil.html>

Courriel : [cyberplogo29@gmail.com](mailto:cyberplogo29@gmail.com)



## Mieux connaître le bois du Nevet

Un petit livre vient de paraître sur le bois du Névet. Il est écrit par Thierry Le Moigne, originaire du Juc'h.

C'est un petit recueil à lire par tous ceux qui parcourent ce bois à la recherche de tranquillité, et qui pourront y découvrir son histoire et tous ses mystères, légendes et croyances anciennes.

En accord avec les deux municipalités de Kerlaz et du Juc'h, l'association du Juc'h "Histoire et patrimoine"

et les " Amis de saint Germain" participent à sa diffusion, Il est proposé à la vente en mairie de Kerlaz et du Juc'h

## Le mot de l'Ulamir

### TY TREZMA, une maison transformée en lieu d'activité autour de la mer

Ty Trezma, c'est la petite maison aux volets bleus au milieu de la plage de Trezmalaouen.

Dans un premier temps vouée à être déconstruite, les efforts des élus de Kerlaz ont permis de maintenir cette construction symbole de la plage et d'y développer des projets.

Depuis le mois de Juin dernier, les associations Ulamir Centre social du Goyen et Ystopia ont œuvré pour nettoyer, peindre et préparer la petite maison à accueillir du public.

A partir du mois de septembre il y aura donc un rendez vous mensuel où les deux associations proposeront des activités en lien avec l'océan.

Découverte de l'estran, ateliers de fabrication autour de la glisse, balades ornithologiques, cerf volant...autant d'ateliers destinés aux jeunes et moins jeunes pour comprendre, appréhender, découvrir et participer à l'animation d'un nouveau lieu sur la commune. tourné vers l'océan.

ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN 02 98 74 27 71 YSTOPIA 06 50 11 35 59

### La fête des jeux bretons à Kerlaz Dimanche 11 août

L'ULAMIR CS du Goyen, invité par le Comité des Fêtes de Kerlaz, était présent pour proposer un espace jeux bretons, jeux de société et zone de découverte spéciale tout petit! Sous un magnifique soleil et une belle chaleur estivale, petits et grands ont pu trouver de quoi rire et s'affronter devant la caravane de l'Ulam' !

Duels de billard hollandais ou encore de Birinig, partie endiablée à 4 de SkyJo, ou encore galipettes sur les modules de motricité... de quoi passer un super moment accompagné des chants marins, musiques traditionnelles bretonnes et danses du cercle!

Un grand merci à l'équipe du Comité des Fêtes pour l'accueil et l'organisation de notre présence !



# Le mot de l'Ulamir (suite)

## GYM SANTE ET BIEN-ETRE

Reprise des séances avec Guillaume Cotonéa tous les jeudis sur la période scolaire de 10h30 à 11h30 à la salle ti an dud, inscriptions sur place

## ANIMATIONS JEUNESSES POUR LES COLLEGIENS ET LYCEENS

# ANIMATIONS JEUNESSES

SEPT OCT 24



INFOS



**21 SEPT**  
SAMEDI



**COURSE D'ORIENTATION**

DOUARNENEZ  
PREVOIR TENUE DE SPORT-  
APRES MIDI-GRATUIT NAVETTE

**27 SEPT**  
VENDREDI



**SELF DEFENSE**

POULLAN/MER  
PREVOIR TENUE DE SPORT-  
SOIREE-GRATUIT-NAVETTE

**28 SEPT**  
SAMEDI



**SORTIE S.P.A**

PLOUHINEC-  
APRES-MIDI-GRATUIT-  
NAVETTE

**19 OCT**  
SAMEDI

**ATELIER BRICO**

KERLAZ-TREZMA  
GRATUIT-NAVETTE

**OUVERTURE FOYER ADOS**

POULDERGAT : MERCREDI 11 SEPT DE 14H À 16H  
KERLAZ : VENDREDI 13 SEPT DE 17H30 À 19H  
LE JUCH : VENDREDI 13 SEPT DE 17H30 À 19H  
POULLAN SUR MER : VENDREDI 13 SEPT DE 20H30 À 22H30

## POULLAN SUR MER-POULDERGAT-LE JUCH-KERLAZ

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES 06 83 28 03 31-02 98 74 27 71  
ulamir.jeunesse@orange.fr





# ZOOM

## Ty Trezma, inaugurée le 18 septembre

Plus d'une centaine de personnes a participé à cet évènement.

Au décès de Jacques RALEC, le Département rachète cette parcelle aux héritiers qui ne désirent pas la garder.

La Commune se positionne pour continuer à faire vivre cette maisonnette. "Pour chaque fin, il y a toujours un nouveau départ" (A. De St Exupéry).

Elle élabore un projet à dimension sociale, environnementale et culturelle. Celui-ci fait partie d'un ensemble destiné à dynamiser le secteur de Treizmalaouen.

- ◆ Le GR34 (2 000Km du Mont St Michel à St Nazaire), rénovation du secteur de Kerlaz et entretien par un chantier de réinsertion.
- ◆ Le GR38 (366Km de Kerlaz à Redon), modification du tracé, désormais, celui-ci prend son départ à Treizmalaouen.
- ◆ Les 2 escaliers sont reconstruits en chêne massif, pose d'un portique, tables de pique-nique, poubelles de plage, le tout financé entièrement par le conseil Départemental du Finistère.
- ◆ La Commune a fait poser des panneaux de plage et enlever tout ce qui était inutile et visuellement indésirable en bord de mer.

Enfin un regret, le retard pris dans la création d'une aire de stationnement végétalisée, côté Lanévry, destinée à sécuriser le stationnement anarchique et dangereux d'une quarantaine de véhicules en saison, de chaque côté d'une route trop étroite.

Quelques esprits chagrins ont imaginé un parking gigantesque, et pourquoi pas la construction d'un supermarché.

Aux associations Ystopia et Ulamir qui vont animer ce lieu, je souhaite "Bon vent".





# HISTOIRE ET PATRIMOINE

## Le lin et le chanvre à Kerlaz

S'il faut trouver une preuve de la richesse déjà existante à Kerlaz au 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècle, il suffit d'admirer l'enclos paroissial. Il est l'héritage et la résultante des richesses créées par la culture du lin et du chanvre.

Du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, le lin et le chanvre seront cultivés dans notre contrée pour leurs fibres utilisées dans la confection de vêtements et de toiles. Le lin plus fin sert pour les vêtements, et le chanvre servira pour les toiles, et surtout les voiles de la marine, débouché idéal pour l'époque. N'oublions pas, nous sommes entre le centre éminent de tissage que représente la cité de Locronan, et le port de Pouldavid, d'où partent les toiles pour l'Espagne et autres destinations. Ces exportations avant l'heure, représentent des sommes colossales qui viennent irriguer et enrichir l'économie locale.

Leur transformation et leur commerce vont générer une activité économique intense et lucrative. Cette activité, en effet venait plus tard dans l'année que la fenaison et la moisson, grands moments d'intense activité agricole. Les terres particulièrement fertiles de Kerlaz étaient idéales pour le lin, qui ne tolère pas une terre ingrate.

Je vous propose aujourd'hui de rechercher les » routoirs « de notre commune.

Les routoirs sont de petits plans d'eau, non recouverts, creusés dans des zones humides, parfois des trous aménagés en bord de mares, non loin généralement de cours d'eau, où le lin était mis à rouir, afin de séparer l'écorce des tiges, pour en conserver les fibres.

Pour cela, le lin était maintenu dans l'eau stagnante ou légèrement courante, entre 8 et 12 jours, submergé au moyen de grosses pierres. C'était tout un travail de surveillance, car la blancheur et la qualité de la filasse dépendaient de la disposition des plantes dans les routoirs, de la durée du rouissage, de la température et de la propreté de l'eau. Le rouissage est suffisant quand les fibres se séparent facilement les unes des autres sur toute la longueur de la tige. Il est alors important de l'arrêter à ce moment crucial, car plus tard la filasse peut prendre une teinte brune et perdre sa force de résistance.

Ces routoirs ont ainsi servi pendant plusieurs siècles. Ils sont depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle interdits d'utilisation, loi en 1902, pour cause de pollution et d'odeurs nauséabondes. En effet la fermentation due au rouissage produisait de l'acide carbonique et de l'hydrogène sulfuré. L'eau sortait des bassins de couleur brun jaunâtre, voire noire. Elle était aussi nauséabonde, c'est pourquoi les routoirs se situaient à une certaine distance des habitations... Elle polluait ainsi les rivières, les lavoirs, les abreuvoirs et parfois même les puits environnants.



# HISTOIRE ET PATRIMOINE

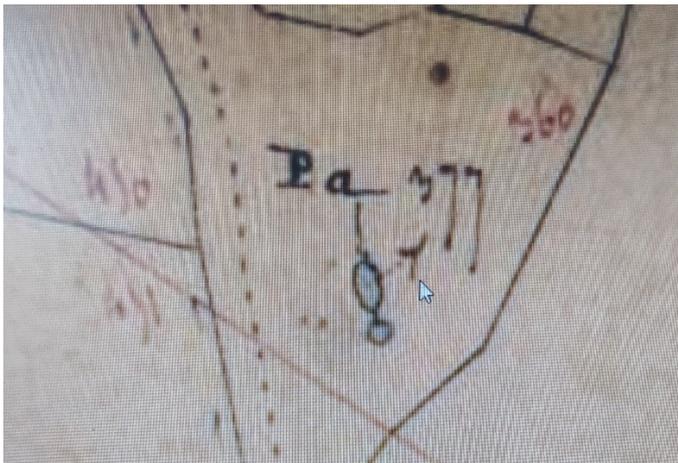
## Le lin et le chanvre à Kerlaz (suite)

Pourtant presque chaque village possédait son routoir, appelé encore « mare au lin ou au chanvre » ; en breton « poul lin » ou « poul Kanab »

Après le rouissage, les bottes fileuses étaient mises à sécher sur un pré ou sur les chaumes de blé pour une meilleure aération. Elles étaient égaillées, c'est-à-dire retournées de temps en temps. Sèches, elles étaient rentrées à l'abri dans les granges, pour y subir les étapes suivantes de transformation : le broyage, le nettoyage et autres.

Aujourd'hui, ce que nous prenons pour d'anciens lavoirs, bassins rectangulaires ou autres, entourés de maçonnerie, sont très souvent des routoirs à lin délaissés. C'est du moins, très souvent sous cette forme, qu'ils nous sont présentés.

Le cadastre napoléonien de Plonévez-Porzay en 1809, n'apporte aucune information sur ces routoirs : il est trop sommaire. Par contre le cadastre de 1850, section Kerlaz, laisse apparaître des emplacement de points d'eau nombreux, voire très nombreux.



Cette tache bleue est en réalité un point d'eau, ayant été utilisé dans les siècles passés. Ici au sein du village de Kerléol, sur le cadastre de l'an 1850.

La recherche sur le territoire de Kerlaz met en évidence 56 points d'eau divers, trous, mares, que l'on peut soupçonner être des routoirs. En effet sur notre territoire l'activité textile était importante. Il y a également, pour confirmer l'intense activité toilière de l'époque, en Kerlaz, 8 tisserands sur le recensement de 1851.

Au 16<sup>e</sup> siècle, les toiles à voile représentent un marché sans fin, et une bonne partie de la marine européenne, dont la fameuse et prestigieuse « invincible armada espagnole » est équipée de voiles bretonnes. Menacée au siècle suivant par de nouveaux concurrents, le commerce continue toutefois à assurer une prospérité locale. Louis XIV va apporter une désillusion PROFONDE à la Bretagne : sa guerre contre les anglais va fermer le débouché de la première marine au monde. La concurrence des arsenaux royaux, fondés par Colbert, de la manufacture royale de Brest notamment, va encore dégrader la situation. Même l'installation à Locronan de la compagnie des Indes n'arrivera pas à compenser ces pertes du marché militaire.



# HISTOIRE ET PATRIMOINE

## Le lin et le chanvre à Kerlaz (suite)

La situation va encore s'aggraver pendant la période révolutionnaire, et les manufactures toilières vont petit à petit disparaître, industrie vaincue par la concurrence, mécanique des pays du nord et la machine à vapeur qui va sonner le glas de la marine à voile.

L'esprit d'entreprise de la bourgeoisie bretonne n'aura pas été à la hauteur des capitaux qu'elle a accumulés pendant les siècles de prospérité.

Restent les magnifiques chapelles, les enclos paroissiaux, témoignages irréfutables de la prospérité passée.



*Extrait du cadastre de 1850, de Plonévez-Porzay, section Kerlaz*

Ici, nous sommes entre le village de Lanevry et la côte. Six rutoirs, taches bleues, apparaissent avec des formes différentes, assez loin du village pour cause d'odeurs et d'eau noirâtre, dangereuse pour les puits ou les animaux. Si le nombre de rutoirs est si important, c'est que l'activité toilière est intense.

### *Extrait du cadastre napoléonien de 1851*

Non loin du village de Tal ar hoat, vers le cours d'eau qui nous sert de frontière avec Plonévez-Porzay, nous pouvons apercevoir 6 rutoirs, quasi consécutifs : ronds bleus

Tous ces rutoirs, ces anciens lavoirs, sont pour la plupart tombés dans l'oubli. Le temps a fait son œuvre, les trous se sont rebouchés progressivement, le remembrement est passé, et les nouvelles techniques de travail ont recouvert beaucoup d'entre eux. S'ils sont oubliés aujourd'hui, ils racontent pourtant une page de notre histoire locale. Ils font partie de notre patrimoine breton.





# HISTOIRE ET PATRIMOINE

## Le lin et le chanvre à Kerlaz (suite)

Un témoignage de cette vérité est apporté par Pierre Jakez Hélias dans son remarquable livre « Le cheval d'orgueil » publié en 1975. Il raconte p.13, les chemises en chanvre de son père : « ses 24 chemises étaient à peu près tout ce que sa mère avait pu lui préparer pour son mariage. Le chanvre avait été récolté, roui, broyé à la ferme et filé au rouet par ma mère, elle-même. Avec le fil obtenu, on avait fait deux écheveaux qu'on avait portés au tisserand. »

Ce témoignage touchant et sincère rappelle une vérité qui a existé jusqu'à environ la première guerre mondiale, celle de 1914-1918. Cette manière de cultiver le lin et le chanvre, et de s'en servir pour assurer les besoins en vêtements de la famille, aura duré environ 3 siècles. Et le grand nombre de chemises détenues par le père de Jakez Hélias, s'il surprend aujourd'hui, s'explique par le fait qu'à cette époque, on ne faisait que deux lessives par an : une au printemps, l'autre en automne.



Ce trou d'eau de Kerléol, certainement ancien routoir, a été transformé en lavoir comme beaucoup. Un peu de maçonnerie et les contours ont été consolidés. C'est un exemple parmi d'autres.

Pour mieux connaître le travail nécessaire à réaliser pour transformer une tige de lin en fibre à vêtement, il faut se rendre au musée des vieux métiers d'Argol. Tout y est remarquablement expliqué. Les photos ci-dessous proviennent de ce musée.



A gauche, grand peigne à égrener le lin : 2 hommes, 1 de chaque côté du banc se lequel le peigne est posé, s'assoient en se faisant face ; à côté de chacun se tient une femme qui leur passe des poignées de lin. Tour à tour les hommes font entrer dans le peigne les tiges de lin et tirent vers eux de façon à faire tomber les graines de lin dans un drap blanc déposé sous le peigne. Ici encore, c'est un exercice physique...

A droite, petit peigne vertical, l'exercice reste fatiguant.





# HISTOIRE ET PATRIMOINE

## Le lin et le chanvre à Kerlaz (suite)



Appareil à teillage du lin : il faut l'actionner pour débarrasser les fibres de l'écorce, et obtenir une tige la plus souple possible. Ce n'est pas de tout repos...

Les fibres seront ensuite peignées, calibrées, étirées. Les femmes, puisque ce travail sera exclusivement féminin, utiliseront alors une quenouille pour stocker les fibres afin qu'elles ne s'emmêlent pas, et aussi un fuseau, petite toupie allongée qui servira à enrouler le fil. Ces fils pourront enfin être envoyées au tisserand, ou vendues, pour confectionner le tissu. Il faut se rappeler que le recensement de 1851 indique 8 tisserands présents à Kerlaz.

Autrement dit, si le lin ou le chanvre ont enrichi la population, c'est au prix de beaucoup d'efforts consentis. Cette tâche occupait tout l'hiver. On ne s'arrêtait quasiment jamais de travailler, toute la famille, femmes et enfants compris étaient sollicités. Et nul doute à avoir : ils dormaient du sommeil du juste.

Certaines communes aujourd'hui sont très respectueuses du patrimoine. Ainsi près du lavoir municipal de Pont l'abbé, voici le panneau indicateur d'une réalité aujourd'hui oubliée.



En conclusion, si du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, le lin et le chanvre ont été cultivés en Bretagne pour leurs fibres, utilisées pour la confection de vêtements ou la fabrication des toiles, aujourd'hui, nous assistons à une véritable relance de ces plantes.

Ce sont des plantes à mille atouts. Elles sont appréciées pour leurs propriétés mécaniques, leur légèreté pour les matériaux bio-composites, leurs propriétés isolantes. Les graines de lin sont riches en oméga 3 et fibres, celles de chanvre en oméga 3 et 6 et protéines. On les trouve d'ailleurs sous forme d'huile ou de farine dans l'alimentation humaine et animale.

Enfin face aux défis environnementaux actuels, il faut savoir que de la graine à la tige, tout s'utilise. Ces plantes ne nécessitent ni irrigation, ni pesticide.

Pour l'association Histoire et Patrimoine « les amis de st Germain »  
ROUDAUT Bernard



# INFORMATIONS PRATIQUES

## HORAIRES

**Mairie** 02 98 92 19 04  
Lundi au vendredi 9h-12h30  
Samedi (*semaine impaire*) 9h-12h00

**Bibliothèque** 06 49 85 80 67  
Mercredi 10h30-12h00/14h00-16h00  
Vendredi 17h30-18h30  
Samedi 14h30-15h30

**Déchèterie de Lannugat** 02 98 74 64 19  
du lundi au samedi 9h-12h / 14h-18h

**Douarnenez Communauté** 02 98 74 48 50  
du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

## N° UTILES

Garderie de l'école 07 85 50 36 10

## **Urgences**

15 SAMU  
17 Police  
18 Pompiers  
112 Tous types d'urgence, depuis tous les pays européens  
114 Numéro de signalement d'urgences de tous types pour les personnes déficientes auditives  
115 SAMU social (hébergement d'urgence)  
119 Enfance en danger

Ecole de Kerlaz 02 98 92 16 50  
Pharmacie de garde 32 37  
Enedis 09 74 31 88 09

Dz Communauté - *service eau et assainissement* 02 98 74 46 45  
Urgence eau 24h/24 7J/7 06 73 98 95 91



# AGENDA

<b>Camion Pizza</b>	Place de la Mairie	Le vendredi et le dimanche de 18h à 20h
<b>Pétanque Loisir</b>	Stade de Kerlaz	Le mardi à 14h30
<b>Foyer des jeunes</b>	Salle Ti An Dud	Le vendredi de 17h30 à 19h
<b>Gym douce</b>	Salle Ti An Dud	Le jeudi de 10h30 à 11h30
<b>Atelier de généalogie</b>	Bibliothèque	Le 2 <sup>ème</sup> mercredi de chaque mois à 18h30
<b>Fête du jeu</b>	Salle Ti An Dud	<b>Dimanche 06/10</b>
<b>Déambulation dans le bourg</b>	Place de la Mairie	<b>Dimanche 20/10 à 11h</b>

Editeur : Mairie de Kerlaz

Directeur de la publication : Mithée Hernandez

Comité de rédaction : Mithée Hernandez, Isabelle Osouf,

Crédit photo :

Maquette et infographie : Margot Auffret

Impression : Mairie de Kerlaz